

ASSEMBLÉE NATIONALE17 novembre 2022

PLFSS POUR 2023 - (N° 480)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 220

présenté par

M. Descoeur, M. Forissier, M. Jean-Pierre Vigier, M. Neuder et M. Viry

ARTICLE 7

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.